



Association Libre en Communs

BULLETIN DE VOTE UNIQUE

Ce bulletin de vote est unique pour tous les objets du scrutin de l'Assemblée générale.

Pour chaque objet de l'ordre du jour, des réponses précédées d'une case vous sont soumises :

- si l'objet attend une réponse unique, noircir l'unique case correspondant à votre choix ;
- si l'objet attend plusieurs réponses, noircir toutes les cases de votre choix.

Tout bulletin ne respectant pas ces indications ou portant tout signe distinctif lui faisant perdre son caractère anonyme sera considéré comme nul.

Approuvez-vous le rapport moral de l'année 2022 ?

- OUI
 NON
 ABSTENTION

Approuvez-vous le rapport financier de l'année 2022 ?

- OUI
 NON
 ABSTENTION

Lors de notre reconnaissance par l'État de notre statut d'association d'intérêt général, il nous a été demandé d'effectuer une modification statutaire afin d'empêcher des membres de récupérer l'actif de l'association en cas de dissolution.

**Nous ajoutons donc à l'article XV des statuts :
« L'actif net de Libre en Communs ne pourra en aucun cas être attribué à ses membres, personnes physiques comme personnes morales. » Approuvez-vous cette modification ?**

- OUI
 NON
 ABSTENTION

Élection des membres du Conseil d'administration :

- Julian BARATHIEU
 Adrien BOURMAULT
 Cyrille LOUARN
 Claudia MA
 Christian MOMON
 Jean SIRMAI
-